

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 février 2024

---

RÉPARATION DES PERSONNES CONDAMNÉES POUR HOMOSEXUALITÉ - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 4

présenté par

M. Raphaël Gérard, Mme Brugnera, Mme Rilhac, M. Giraud, Mme Genetet, M. Vignal et  
Mme Peyron

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.